

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-six, le 5 mars à 18 h 07, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil communautaire de DELLE, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs Lounès ABDOUN-SONTOT, Jacques ALEXANDRE, Bernard CERF, Gilles COURGEY, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Gérard FESSELET, Vincent FREARD, Daniel FRÉRY, Christian GAILLARD, Jean-Louis HOTTLET, Sandrine JANIAUD LARCHER, Fatima KHELIFI, André KLEIBER, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Claude MONNIER, Robert NATALE, Gilles PERRIN, Florence PFHURTER, Annick PRENAT, Jean RACINE, Christian RAYOT, Lionel ROY, Jean-Michel TALON, Dominique TRÉLA, Pierre VALLAT et Bernard VIATTE **membres titulaires** et Bernadette BOVE **membre suppléante**.

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs Martine BENJAMAA, Daniel BOUR, Anissa BRIKH, Thomas BIETRY, Chantal CHAVANNE, Philippe CHEVALIER, Catherine CLAYEUX, Catherine CREPIN, Imann, EL MOUSSAFER, Hamid HAMLIL, Michel HOUDELAT, Sophie MARKOVIC, Anaïs MONNIER, Emmanuelle PALMA-GERARD, Nicolas PETERLINI, Fabrice PETITJEAN, Sophie PHILIPPE, Virginie REY, Frédéric ROUSSE et Françoise THOMAS.

Avaient donné pouvoir : Martine BENJAMAA à Jacques ALEXANDRE, Thomas BIETRY à Gilles COURGEY, Anissa BRIKH à Christian GAILLARD et Catherine CREPIN à Jean LOCATELLI.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 23 février 2026	Le 25 février 2026	En exercice	50
		Présents	30
		Votants	34

Le Président, à l'ouverture de la séance, procède à l'appel des conseillers, vérifie l'existence du quorum et proclame la validité de la séance si celui-ci est atteint. Il cite les pouvoirs reçus.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Roland DAMOTTE est désigné.

Le Président fait approuver le procès-verbal de la séance précédente et fait prendre note des éventuelles rectifications par le secrétaire de séance.

Il appelle ensuite les affaires inscrites à l'ordre du jour car seules celles-ci peuvent faire l'objet d'une délibération.

2026-02-03 Budget annexe Centre Aquatique – Débat d'Orientation Budgétaire (DOB 2026)

Rapporteur : Christian RAYOT

Préambule

La CCST a pris la compétence du Centre Aquatique au 1^{er} juillet 2020. Celle-ci a été motivée notamment par l'intérêt communautaire indiscutable de l'équipement et son rayonnement supra communal. En effet, le Centre Aquatique de Delle fait partie des 4 piscines actuellement existantes sur le Territoire de Belfort.

Nous avons pu réaliser :

En ce qui concerne la partie technique :

- L'installation d'un groupe froid au niveau de la Centrale d'Air de façon à déshumidifier l'atmosphère au sein du Centre Aquatique,
- La réfection de la façade du Centre Aquatique

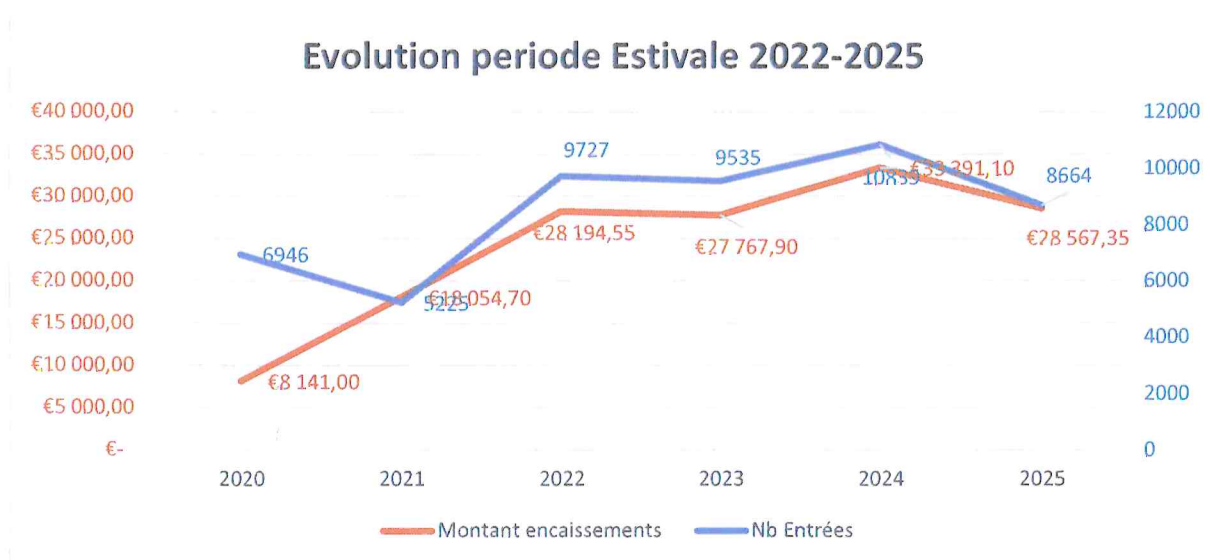
En ce qui concerne la partie pédagogique :

- **Tarifs :**
Aucun changement tarifaire n'est envisagé cette année.
- **De nouveaux investissements :**
 - L'achat d'un nouveau fauteuil roulant pour accéder aux bassins
 - L'électrification et la rénovation du portail d'entrée
 - Le remplacement des barrières d'accès et de sécurité du toboggan
 - La rénovation complète du circuit d'eau chaude sanitaire

Une maîtrise d'œuvre sera mise en place courant 2026 pour proposer un projet plus attractif et familial au niveau du parc extérieur.

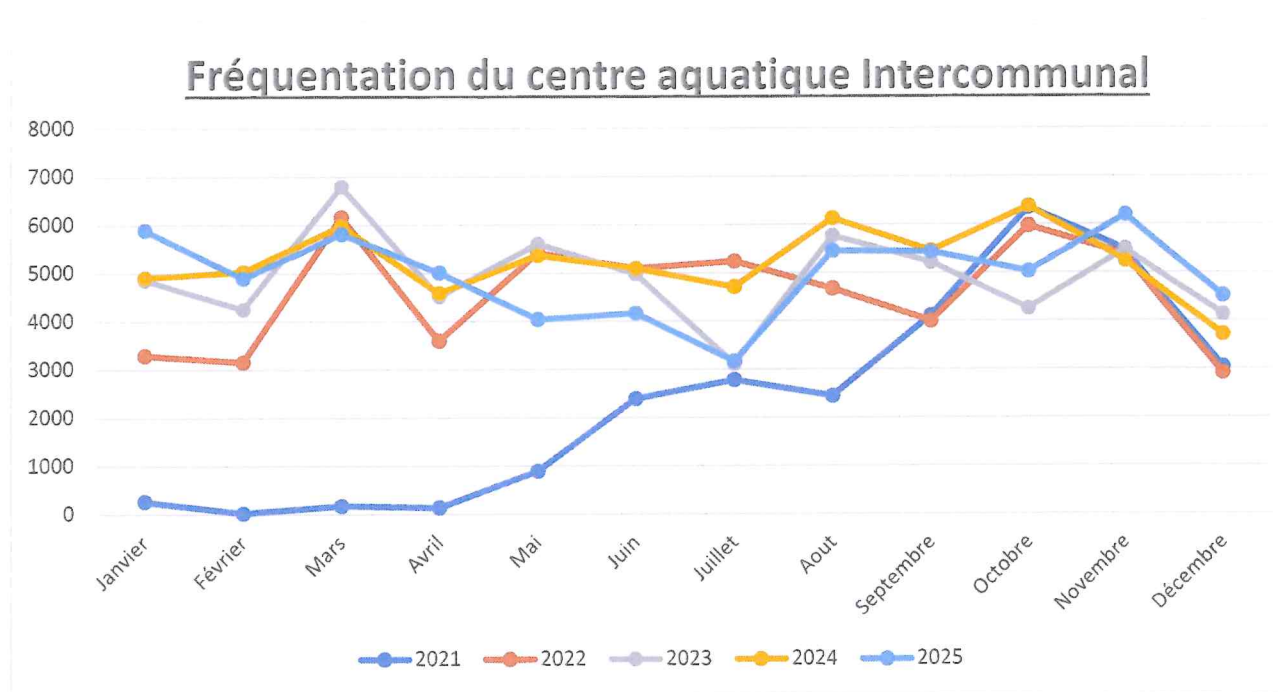
QUELQUES CHIFFRES :

Fréquentation saison estivale





Fréquentation (tout confondu) du Centre Aquatique Intercommunal de Delle :



Fréquentation du Centre Aquatique Intercommunal de Delle :

Famille	2021	2022	2023	2024	2025
Public	10 345	24 458	21 483	19 979	21900
Groupes	341	998	529	493	486
Clubs	3343	6 039	9 273	9 927	4811
Scolaires	11 999	18 870	24 202	24 345	22349
Activités Aquagym	1 036	1 530	1 247	2 566	3518
Activités Aquabike	0	0	0	275	1556
Activités Ecole de Natation	494	1 242	654	1 074	628
Activités Stage Natation	184	627	465	232	289
Activités Aquapilates	0	0	0	0	70
Activités Bébé Plouf	285	976	1 100	2 243	2863

Fréquentation du centre aquatique Intercommunal

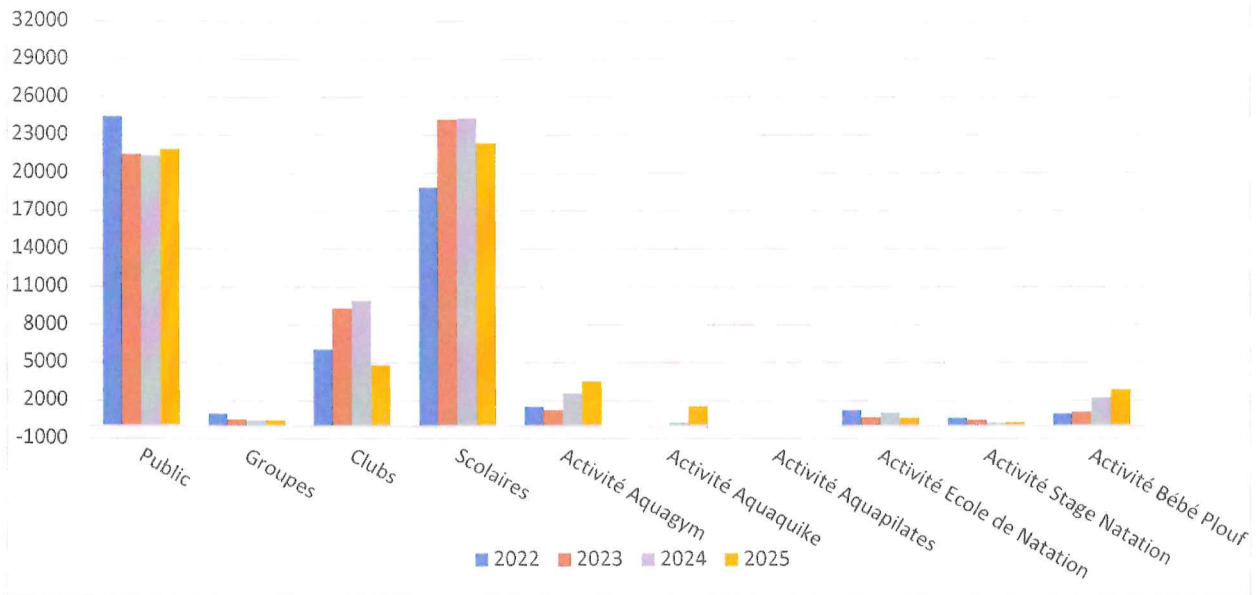


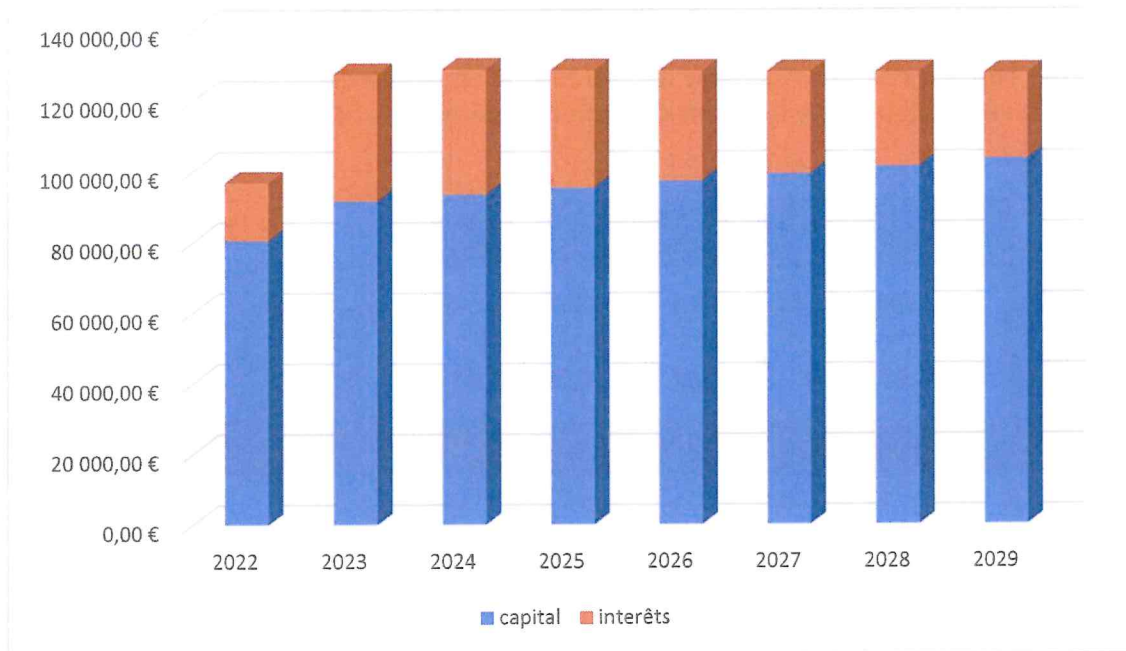
Tableau comparatif du coût de l'entrée (tarifs 2026)

	Prix Entrée Adulte	Prix Entrée Enfant	Enfant 3-6 ans	Famille
Centre Aquatique Intercommunal	4 €	3 €	Gratuit	11€
Montbéliard	4 €	3 €	3 €	12€
Citédo	5.50 €	4 €	1 €	15,50€
Valentigney	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée
Belfort	3 €	2.5€	Gratuit (- d'1 an)	/
Etueffont	5 €	4 €	4 €	/
Lure	3,70 €	2.70 €	2.70 €	/

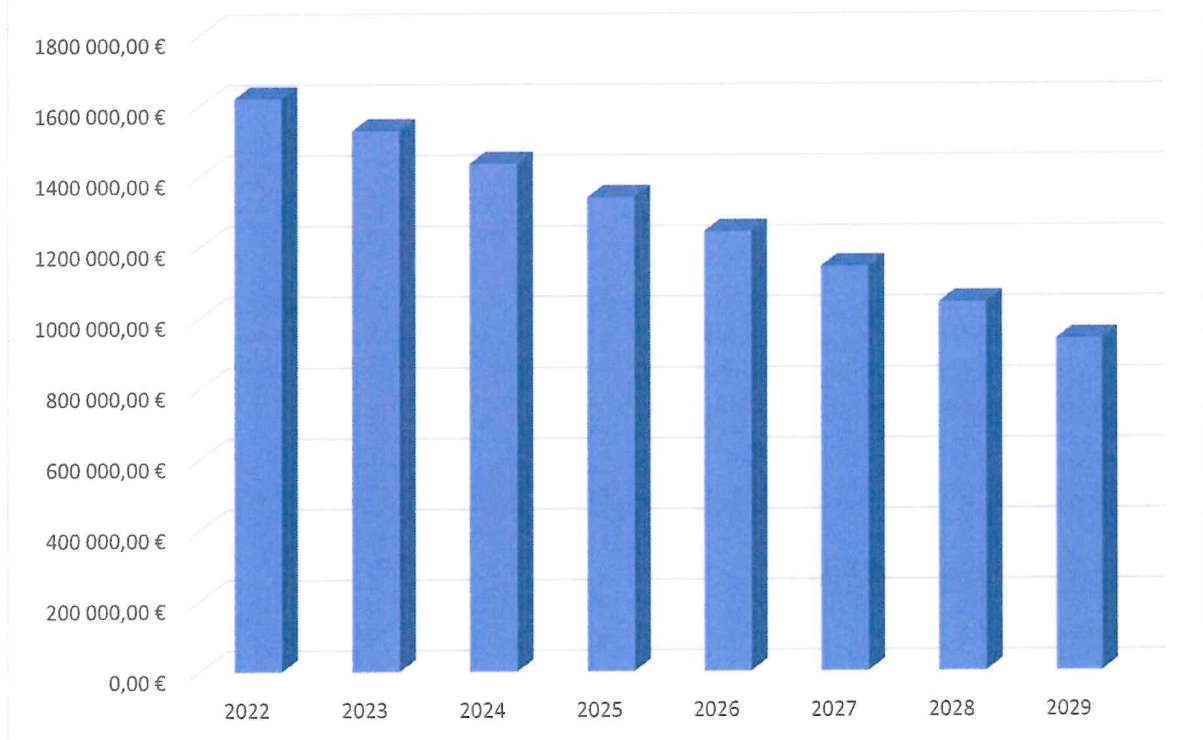
État actuel de la dette

Le capital restant dû en 2026 est de 1 242 510.18 € correspondant à 5 emprunts. L'encours remboursé en 2026 sera de 128 292.35 € dont 97 329.10 € de capital et 30 963.25 € d'intérêts.

Evolution de l'annuité de la dette



Capital restant dû



Une image du compte administratif 2025

- Un résultat à la section de fonctionnement de 296 111.25 €,
- Un résultat déficitaire à la section d'investissement de 286 773.84 €,
- Des restes à réaliser à hauteur de 19 786.62 € en dépenses,
- Une subvention exceptionnelle du budget général de 1 247 175.67 €

	Résultats 2025	Résultats 2025 reportés	Tous exercices confondus		Restes à réaliser à inscrire en investissement au budget 2026
Fonctionnement	296 111.25€	0 €	296 111.25 €	Dépenses	19 786.62 €
Investissement	-216 111.25 €	-70444.73 €	-286777.84 €		

Les grandes lignes du budget primitif 2026

En Fonctionnement

Les dépenses 2026 : 1 322 000 €

Dont notamment :

Charges à caractère général	385 100 €
Frais de personnel	752 590 €
Charges financières (intérêts d'emprunts)	31 000 €

Les recettes 2026 : 1 322 000€

Dont notamment :

Encaissements (publics, scolaires, animations)	190 000 €
Subventions exceptionnelles du budget général	1 130 000 €

En Investissement

Les dépenses 2026 : 480 000 €

Dont notamment :

Remboursement d'emprunts en capital	100 000 €
Immobilisations corporelles	93 000 €
Report déficit 2025	286 773 €



Les recettes 2026 : 480 000 €

Dont notamment :

F.C.T.V.A	34 795 €
Virement de la section de fonctionnement	112 900 €
Affectation du résultat	296 111 €

Le Conseil communautaire, après en avoir débattu à l'unanimité des membres présents, décide :

- **de prendre acte du Débat d'Orientation Budgétaire 2026 du budget annexe du Centre aquatique**

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p>	<p>Le Président, Le Président Christian RAYOT</p>	
<p>Et publication ou notification le</p>	<p>MERCREDI 11 MARS 2026</p>	
<p>Le Président, Le Président Christian RAYOT</p>		